

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 24 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DU-BAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20250924_5

↳ Schéma Directeur cyclable de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
- Quai Alfred Giard - Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre.

Date de la convocation

▪ 18 septembre 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure, MM. SENECAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme HECTOR Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	M. JOLIE Pascal
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José
Mme REBOUL Sophie	à	M. SERGENT Didier

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith
M. LAMIRAND Christophe

Absent non excusé

M. PORTUÈSE Aurélien.

A été nommée secrétaire de séance
Mme DUQUESNE Cécile

SERVICES TECHNIQUES

**SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS - QUAI ALFRED GIARD - CONVENTION DE CO-MAITRISE
D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE**

La Communauté d'agglomération du Boulonnais (C.A.B.) a décidé par une première délibération datée du 16 décembre 2016 d'adopter son Schéma Directeur Cyclable et, par une seconde de se porter maître d'ouvrage de la priorité 1 de ce schéma (55,6 km d'aménagements sur une durée de 5 ans).

Des liaisons parcourant la voirie de la Commune (Quai Alfred Giard) sont prévues dans le Schéma Directeur Cyclable de la C.A.B.

Afin d'avoir une gestion cohérente pour aménager l'espace public, la Commune et la C.A.B. ont décidé de conclure une convention de co-maitrise d'ouvrage.

La présente convention a pour objet de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'opération à la Commune.

Les travaux répondent aux attentes du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'agglomération du Boulonnais :

- le secteur identifié est le quai Giard (dans le cadre du projet « Réinventons les quais du Wimereux »).
- sont concernés des aménagements routiers avec leurs signalisations horizontales et verticales (zone 20, piste cyclable) et l'implantation d'équipements dédiés (arceaux, abri, colonne casiers).

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour l'ensemble des postes de dépenses des travaux est de 80 000 € HT (*quatre-vingt mille euros hors taxes*).

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, par 23 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS »
(M. Sergent Didier, Mme Reboul Sophie),**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet de convention entre la commune de Wimereux et la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais et tous les actes en découlant.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Cécile DUQUESNE.

#signature#